

Si la terre est payée comptant au complet, un certificat de la concession des droits sur cette terre sera donné ; mais l'acheteur peut payer un dixième de la terre et l'intérêt qui, pour 160 acres à \$3 par acre pendant neuf ans, s'éleverait à \$611.85. Le premier paiement à ce prix, serait de \$71.85, la balance payable en neuf paiements égaux de \$60 chaque, le premier de ces paiements devant tomber dû dans une année à partir de la date de l'achat, excepté dans le cas d'un ou plusieurs colons de ce ou ces townships qui désireraient posséder ces terrains pour lui-même ou pour eux-mêmes. Dans un tel cas, le second paiement deviendrait dû dans deux ans et les autres paiements deviendraient dûs annuellement, ce qui donnerait au colon l'avantage de payer pour sa terre à même les produits qu'il en retirerait. Des taux à de très bonnes conditions sont accordés aux colons et pour leurs effets par les compagnies de chemins de fer.

La concession de terrain de la Compagnie du chemin de fer de colonisation du sud-ouest de Manitoba, contient 1,000,000 d'acres de terre, très propres à la culture du grain et à d'autres industries de la ferme, sur une étendue de 21 milles de largeur, immédiatement au nord de la limite internationale, et à partir du rang n° 13 dans la direction de l'ouest. Les termes d'achat sont les mêmes que ceux de la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, et les demandes de terrain sont envoyés aux mêmes fonctionnaires.

La Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta possède, dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, 300,000 acres de terres de prairies très propres à la culture et au pâturage. Les terres se trouvent le long de la ligne du chemin de fer de Dunmore (où la ligne rejoint le Pacifique Canadien) à Lethbridge, le centre des mines de houille.

La compagnie offre en vente des lots de terrain de 10,000 à 30,000 acres d'étendue, pour des fins de colonisation ou d'élevage. On peut obtenir aussi tous les renseignements nécessaires et les plans aux bureaux de la compagnie à Lethbridge.

Les terres concédées à la Compagnie du chemin de fer de Qu'Appelle, lac Long et Saskatchewan sont d'une étendue de 1,500,000 acres de terres dans le district de Saskatchewan, et on peut voir la description de toute section au bureau des terres de la compagnie, à Winnipeg.

Le chemin de fer Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan traverse le district, se joignant au Pacifique Canadien à Régina.

Actuellement la plus grande partie des terres (tout près de la ligne du chemin de fer) est offerte à \$3 l'acre.

Conditions : un dixième comptant, balance payable en neuf versements annuels, un délai d'une année supplémentaire sera donné au véritable colon pour faire le dixième paiement, intérêt 6 pour 100.

Les terres concédées à la Compagnie de chemin de fer Calgary et Edmonton consistent en une étendue d'environ 1,900,000 acres de terres agricoles et de ranches dans Alberta, et on peut en voir le plan de chaque section au bureau des terres de la compagnie à Winnipeg.

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1897.

1897. 2 janvier. Mort de l'honorable Thos. McGreevy, ancien député pour la Chambre des Communes, représentant Québec-Est.

4 janvier. Mort de sir Joseph Hickson, autrefois gérant général de la Compagnie du Grand-Tronc, et président de la commission royale nommée relativement au trafic des liqueurs, 1892.